centia 1-3 cm. alta et lata, pedicellis 5-10 mm. longis. Capsula 8-9 mm., seminibus 5-6 mm. diam.

Indo-Chine. — Tonkin: sommet des montagnes calcaires de Dongdang, fév. 1886, nº 1416 (Balansa).

Cette espèce nouvelle est très remarquable par ses sépales courts, obtus, presque en demi-cercle, velus sur la marge et sur le dos. Elle se rapproche du Pittosporum pulchrum par les caractères de la fleur et du fruit, mais elle en est bien distincte par l'aspect. Elle en diffère par ses ovules 2 sur chaque placenta, au lieu de 6, et par la présence de 3-4 graines dans le fruit, au lieu de 10 et plus. Le P. tonkinense a des graines relativement grosses avec un fort sillon sur la face convexe.

M. Lutz lit la communication suivante:

Un point de littérature botanique;

PAR M. G. ROUY.

Dans une communication sur la flore du Lot, présentée à la séance du 26 juin 1908, M. Malinvaud a fait connaître une nouvelle localité du *Phelypæa nana* Reichb. f. dans le département du Lot, et il a rappelé à juste titre que l'*Index Kewensis* (II, p. 492) a conservé l'orthographe *Phelypæa*.

A la suite de cette remarque, il a été inséré au Bulletin une Note de la Rédaction » à propos de cette orthographe, — fautive, selon l'auteur de la Note.

Je désire présenter, au sujet de cette plante, quelques observations complémentaires, résultant de l'étude que je viens de faire de la famille des Orobanchacées pour le tome XI de la Flore de France.

I. — Voici comment est comprise la bibliographie de cette plante dans le manuscrit du volume :

Ph. ramosa C.-A. Mey., subspec. Ph. NANA (Reichb. f., pro spec., Icon. Germ., XX, p. 88, t. 1772) Nob.; Ph. Muteli β. nana Boiss. Fl. Orient., 4, p. 499; Orobanche nana Noë, in Reichb. Fl. Germ. exsicc., 1352; Beck, Monogr. der Gatt. Orobanche, p. 91; Kopsia nana Freyn, in Verh. Ges. Wien, 1888, p. 23.

II. — Les autres sous-espèces du type Ph. ramosa sont les suivantes :

1° Ph. ramosa C.-A. Mey., subspec. Ph. Muteli (Reut., pro spec., ap. DC. Prodr., XI, p. 8 (excl. var. β. et syn.) Nob.; Reichb., l. c., t. 1771; G. et G., Fl. Fr., II, p. 626; Ph. ramosa β. brevispicata Ledeb. Fl. Ross., III, p. 313; Orobanche Muteli F. Schultz ap. Mutel, Fl. fr., II, p. 353, atlas, t. 43, f. 314; Beck, Monogr., p. 95; O. ramosa β. minor Loret et Barr., Fl. Montp., p. 495; Phelipanche Muteli Pomel, Nouv. matér. fl. atlant., p. 106; Kopsia ramosa β. Muteli Caruel, Fl. Ital., VI, p. 359.

β. olbiensis Nob.; Ph. olbiensis Coss., Notes, 1, p. 8; G. et G., Fl. Fr., II, p. 625.

2° Ph. ramosa C.-A. Mey., subspec. Ph. spissa Rouy; Ph. cæsia Griseb. Spicileg. Rum., 59 (sec. icon. cit. in Buxbaum Cent. III, p. 2, t. 1, f. 2); Reut. ap. DC. Prodr., XI, p. 6 (sed excl. Orobanche cæsia Reichb. pat. ; G. et G., Fl. Fr., II, p. 624; Ph. Reuteriana Reichb. f., l. c., t. 1839, non Phelypæa Reuteri Moris; Orobanche (Muteli) spissa Beck, Monogr., p. 96.

III. — Ph. nana. — Aire géogr. : Europe mérid. et orient.; Caucase, Mésopotamie, Anatolie, Syrie; Madère. — En France : Lot; Haute-Garonne; Pyrénées-Orientales; Corse. — Parasite sur Trifolium, Vicia, Lathyrus, Coronilla, Thlaspi, Glechoma, Rubus, Artemisia, Caucalis, Scabiosa, etc.

Ph. Muteli. — Aire géogr. : Europe méditerranéenne; Asie austro-occidentale; Afrique septentrionale. — Et Cap de Bonne-Espérance (adventice?). — En France : coteaux et champs des départements méditerranéens; Corse; puis, çà et là, adventice; var. β: Var, îles d'Hyères, sur l'Helichrysum Stæchas — Parasite sur de nombreuses plantes, surtout sur des Composées.

Ph. spissa — Aire géogr. : Espagne, Baléares, Sicile. — En France : sables et coteaux de la région méditerranéenne : Marseille (Jordan), Martigues (Autheman), Aigues-Mortes (Pouzolz), Banyuls (Jordan), Perpignan et Molitg (Gautier). — Parasite sur l'Artemisia gallica.

IV. -- Voici maintenant la bibliographie et la synonymie du genre :

PHELYPÆA (Tournef. Coroll., 47; Desf., in Ann. Mus.

1. L'Orobanche cæsia Reichb. est une plante désertique qui s'étend de la Hongrie à la Crimée, l'Asie centrale et la Sibérie occidentale.

Paris, X [1807], p. 298, ampl.) C.-A. Mey. ap. Ledeb. Fl. Alt., II, p. 459; Orobanche sect. Tryonychon Wallr. Sched. crit., I, p. 314; Beck von Mannagetta, Monographie der Gatt. Orobanche (1890); Kopsia Dumort. Comment. bot., p. 16(1822); Phelipanche Pomel, Nouv. mater. fl. atl., p. 102-107 (1874).

V. — Enfin, quelle doit être l'orthographe du genre? Incontestablement Phelypæa! — En effet, c'est aux Phélypeaux : Louis, chancelier de France, et Jérôme, fils du précédent, ministre de la Marine, que Tournefort a dédié son nouveau genre. Et il est de notoriété que les comtes de Pontchartrain s'appelaient et signaient non Phelipeaux mais bien Phélypeaux! On peut, sur ce point, consulter les œuvres des historiens et les dictionnaires, aussi bien que les divers documents signés du chancelier.

Il faut donc, de toute évidence, écrire, non Phelipæa, mais bien Phelypæa, comme l'ont fait Bœhmer, Beckmann, Moris, et, plus récemment, MM. Hooker et Jackson et M. Edmond Bonnet.

A propos de la communication précédente, M. Malinvaud fait remarquer qu'aux siècles passés, quand les personnes sachant lire et écrire étaient en très petit nombre, les changements de lettres ne modifiant pas la prononciation d'un mot se produisaient assez facilement, et l'on y attachait peu d'importance; de là l'aphorisme, aujourd'hui suranné. que les noms propres n'ont pas d'orthographe. La lettre y permutait assez souvent avec i et vice versa. Ainsi on écrivait roi et roy, Henri et Henry (d'où le terme générique Henrya Nees), etc. Presque toujours, dans les temps modernes, la lettre i a prévalu sur y, en particulier pour le mot Phélipeaux et son dérivé Phelipæa. Cette dernière orthographe est depuis longtemps passée dans l'usage, et il serait contraire à l'intérêt scientifique de la fixité des noms, qui est un des principes essentiels des lois de la nomenclature, de revenir aujourd'hui pour ce nom à une ancienne graphie inusitée'.

^{1.} D'après l'article 66 des Lois de la nomenclature botanique : « Lorsqu'un nom, ... tiré d'un nom d'homme n'a pas été écrit conformément à l'orthographe réelle du nom, ... chaque botaniste est autorisé à rectifier le nom fautif, à moins qu'il ne s'agisse d'un nom très ancien passe entièrement

M. F. Camus ajoute les réflexions suivantes:

Auteur responsable de la « Note de la rédaction » visée par M. Rouy, je me vois contraint de la défendre. Je ne puis accepter le mot incontestable employé par M. Rour pour la graphie Phelypæa; car, tout en convenant qu'elle est défendable, je continue à en contester la valeur et l'opportunité. En transcrivant le texte de Tournefort, j'avais surtout pour but de mettre sous les yeux des lecteurs du Bulletin le point de départ du litige. J'ai cru devoir, en même temps, ajouter qu'il me paraissait ressortir de ce tèxte, que Tournefort préférait des deux graphies, malheureusement juxtaposées de son texte, la graphie Phelipæa, ce que je continue d'ailleurs à penser. Ainsi l'avait compris Desfontaines qui, le premier, a essayé de préciser une caractéristique du genre, caractéristique qui ne ressort guère du texte de Tournefort. Ainsi en a pensé la presque unanimité des auteurs subséquents, et l'on peut se demander si ceux, bien rares, qui ont adopté Phelypæa ont voulu rectifier l'orthographe du nom de genre conformément à celle du nom de la famille qui en avait reçu la dédicace. Il est bien plus probable que, trouvant dans le texte de Tournefort le nom écrit pour la première fois Phelypæa, ils n'en ont pas cherché plus long. L'Index Kewensis ne donne au sujet de son retour à Phelypæa aucune explication. Seul, M. Edm. Bonnet (in Bonnet et Baratte Catal. Tunisie, p. 323) justifie l'orthographe Phelypæa, qu'il adopte, sur celle du nom de Phélypeaux¹. Il est certain et c'est le seul point incontestable dans l'affaire — que le nom patronymique des Phélypeaux s'écrit avec un y; mais des

dans l'usage sous la forme erronée. » L'avantage qu'il y a, dans ce cas, à conserver l'orthographe usuelle a plus d'utilité qu'une correction de forme d'importance relativement accessoire et pouvant amener une équi-

voque par l'apparence d'une création nouvelle.

^{1.} M. Rouy ne me semble pas heureusement inspiré en citant, parmi les très rares auteurs ayant adopté la graphie Phelypæa (il y en a quelques autres), Boehmer et Beckmann. Les ouvrages du premier ne consistent guère qu'en de simples listes de noms de genres, avec, en regard, le radical qui a servi à les former. Il fait venir Phelypæa de Phélipeaux (De plantis in honorem cultorum nominatis, édition de 1790, p. 253). On conviendra que ce procédé étymologique relève de l'illogisme sinon de l'incohérence. Et qu'on ne croie pas à une faute typographique, car la

auteurs des xvii° et xviii° siècles ont pris avec l'orthographe de ce nom des libertés qui excusent Tournefort d'en avoir fait autant; et l'i, au lieu de l'y, se rencontre jusqu'à une époque récente dans des ouvrages justement estimés. L'orthographe Phélypeaux une fois admise, s'ensuit-il que le botaniste soit astreint à écrire Phelypea? C'est là une tout autre question. A ceux qui pensent ainsi on peut opposer les partisans de l'immutabilité absolue des noms botaniques. Entre ces deux opinions extrêmes se place celle des botanistes qui, avant de modifier un nom, pèsent le pour et le contre et ne s'y décident que si le changement leur paraît présenter des avantages qui en compensent les inconvénients; d'aucuns vont même jusqu'à n'accepter un changement que s'il réalise un progrès. J'avoue que je suis de ces derniers.

Pour conclure, si la graphie *Phelypæa* peut être défendue, la graphie *Phelipæa* a pour elle deux siècles d'existence, la sanction de la presque unanimité des auteurs, jusques et y compris MM. Dalla Tore et Harms dans leur important et tout récent ouvrage, *Genera Siphonogamarum*, et l'avantage d'éviter un changement dont la valeur reste toujours à démontrer.

M. Molliard prend la parole pour lire la communication ci-dessous de M. A. Reynier et donne à propos de cette communication quelques explications.

même juxtaposition de mots se retrouve dans le Lexicon rei herbarix du même auteur paru en 1802. Dans l'intervalle, Beckmann (Lexicon Botanicum, 1801, p. 169) écrivait : « Phælypæa.... Tournefort. corol. 47, qui nomen dedit, scribebat phelypæa, primam syllabam per e simplex. Eodem modo scribebat Lin. in prioribus libris. » Il ne reste plus qu'à défendre cette orthographe sous le prétexte que Linné l'a adoptée.